Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600412-20251210-2025_56-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Carine HENRY, Eric BUHR, Julie CRUZ, Marc HAMONIC, Morgan CARIMALO, Noyale LEFEBVRE, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Gaelle BOBON-LE GAL, Anne LE LU, François-Joseph LE BIHAN.

ABSENCES ET POUVOIRS **:**
Claude GUEGUAN donne pouvoir à Pascal LE CRAVER
Thierry LAMOURIC donne pouvoir à François Joseph LE BIHAN
Nicole BRUNON donne pouvoir à Anne LE LU

Est nommée secrétaire de séance : Christine LE FLAO

Votants	23
Exprimés	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Délibération n° 2025-56

INDEMNITES AUX PIEGEURS DE RAGONDINS

Monsieur Le Maire souligne l'importance de la lutte collective contre la prolifération des ragondins, en partenariat avec le FDGDON et rappelle les principes d'indemnisation des piégeurs agréés, soit un indemnité annuelle forfaitaire de 16 € et une autre indemnité 10 € par prise.

Le bilan de la campagne 2025 est de 143 prises

Les 4 piégeurs en exercices sont : M CROIZER ; C LE FRESNE ; H LE DU ; JP RIOUX

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accorde** une indemnité forfaitaire de 16€ à chaque piégeur agréé ainsi qu'une autre participation de 10€ par animal piégé ;

  Le bilan de l'année 2025 fait alors état des versements suivants à opérer

Nom Prénom	Indemnité par animal piégé	Nombre animaux piégés	Total indemnité
LE DU Hervé	10,00	77	786 €
CROIZER Michel	10,00	31	346 €
RIOUX Jean Pierre	10,00	17	186 €
LE FRESNE Charles	10,00	18	196 €

Le Maire,
Marc ROPERS